

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Abdul-Hadi	Ahmed	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Abel	Andre	BMO investissements inc.	2010-12-31
Abou-Atme	Nariman	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Allaire-Rousseau	Ginette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Alves	William	BMO investissements inc.	2010-12-31
Ammouri-Abla	Randa	BMO investissements inc.	2010-12-31
Anctil	Maxime	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Aoueiss	Claudine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Archambault	Alexandre	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Archambault	Lise	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-01-01
Arias	Fatima	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-07
Arsenault	Elaine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Arton	Pamela	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-04
Ashby	Michael	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Assigbe	Koffi	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Azancot	Gabriel	BMO investissements inc.	2011-01-07
Bardier	Joel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Baril	Suzanne	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Barrette	Lorraine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bastien	Louise	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Beauchemin	Jules	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Beaudry	Danielle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Beaulieu	Danièle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Beaulieu	Guylaine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Beaulieu	Caroline	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Beaulieu	François	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Beaulieu	Lise	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Beaulieu	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Beaupre	Chantal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Beaupré	Jessika	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bédard	Lise	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Belanger	Edouard	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	2010-12-23
Bélanger	Francine	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Belzil	Maxime	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-01
Benmoussa	Anas	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bergeron	Michel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bergeron	Lina	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bergeron	Claudie	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Berleur	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bernier	France	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bertomeu	Alexandre	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Berube	Jean-Jacques	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bérubé	Monique	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bessette	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bety	Ludger	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Beyhum	Salah	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bilodeau	Sonia	BLC services financiers inc.	2010-12-24
Bisson	Denis	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Bisson	Annie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bissonnette	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Blain	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Blais	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Blais	Jean-François	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Blanchet	Lynda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Blondin	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Blondin	Francine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Boies	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Boire	Pauline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Bois	Alain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Boisjoli	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Boissinot	David	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Boisvert	Louise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Boisvert	Daniel	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Boisvert	Francine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bonnier	Tanya	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Bossé	Marie-Christine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Bouchard	Daniel	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Bouchard	Jean-François	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Boulet	Gilles	Méridien services financiers inc.	2010-12-31
Bourassa	Pierre	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-01
Bourassa	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bourassa	Christine	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Bourbeau	Rejean	Services dn Placements Peak inc.	2011-01-07
Bourcier	Johanne	Corporation de Valeurs Mobilières Dundee	2010-12-31
Bourouf	Cherif	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Bouslikhane	Mehdi	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Bousquet	Lynda	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Brassard	Geneviève	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Brassard	Eve	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Breault	Jacinthe	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Breton	Josée	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Breton	Yves	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Breton	Jennifer	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Breton	Valérie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Brière	Ghislain	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Brière	Nathalie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Brisson	Colette	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Brochu-Habel	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Brouillard	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Brouillette	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Brûlé	Maryse	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Brunet	Jessica	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Bruzzo	Pasquale	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Buono	Marisa	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Camerlain	Manon	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cantin	Antoine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Caouette	Maurice	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Carnegie	Martin	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Caron	Rachelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Caron	Denis	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Caron	Yves	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Caron	Chantal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Carrier	Lisette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Carrier	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Caruana	Giuseppina	BMO investissements inc.	2010-12-31
Casgrain	Stéphane	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Castelas	Antoine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Castiglione	Teresa	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Cauchon	Céline	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Cerminara	Cathy	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Chabot	Marie-Claude	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Chagnon	Andrée	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Champagne	Benoît	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Charalabous	Catherine	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Charbonneau	Thérèse	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Charbonneau	Lucas	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Charrière	Laure	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Charron	Mireille	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Chartier	Sebastien	BMO investissements inc.	2010-12-31
Chartrand	Michelle	BMO investissements inc.	2010-12-31
Chevrier	Louise	Placements CIBC inc.	2010-12-31
Choquette	Sylvain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cloutier	Claude	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cohen	Flora	Placements Scotia inc.	2011-01-01
Comeau	Stéphane	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Comeau	Louise	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Corber	Kenneth	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-03
Cordeau	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Correia	Dora	BMO investissements inc.	2010-12-31
Corriveau	François-Xavier	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Cote	Ginette	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Cote	Diego	WFG Securities of Canada Inc.	2010-12-31
Coté	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Côté	Monia	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Côté	Sonia	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Côté	Claude	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Coulombe	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cournoyer	Philip	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Courteau-Magny	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cousineau	Christian	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Couture	Sylvain	BMO investissements inc.	2010-12-31
Crête	Dominique	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Croff	Benoit	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-01
Croteau	Olivier	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Cyrenne	Pierre	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dabeli	Murielle Apeli	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Dagenais	Sylvie	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	2010-12-31
Dahmani	Karim	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
D'Alessio	Francesco	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dang	Xiaohua	Services financiers groupe Investors inc.	2010-12-31
Dao	Nadine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
David	Gilles	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Davidson	Scott	Consultants C.S.T. inc.	2011-01-03
Davignon	Karine	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-07
De Blois	Marieve	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
De Grandpré	Isabelle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
De Rapp	Sylvie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
De Repentigny	Diane	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
De Smet	Catherine	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Dea	Marie-Christine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Delonca	Marie-Hélène	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Denicourt	Francine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Déry	Danny	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Desaulniers	Robert	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Desbiens	Linda	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Deschênes	Isabelle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Desfosses	Manon	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Deslières	Carole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Desmarais	Daniel	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-10
Despots	Manon	BMO investissements inc.	2010-12-31
Desrochers	Daniel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Desroches	Annie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Desrosiers	Serge	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Desrosiers	Hugo	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dessureault	Julie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Di Clemente	Vincenzo	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Di Iorio	Sandra	BMO investissements inc.	2010-12-31
Dionne	Carole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Diouf	Adam	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Djenane	Lilia	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Djeugo	Marie-Thérèse	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dollo	Brigitte	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Donatelli	Éléonora	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dong	Nancy	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Douteur	Jean-Marie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Drapeau	Pierre	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-10
Drouin	Chantal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dubé	Éric	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dubois	Claire	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dubovina	Olena	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Dubreuil	Richard	Fonds d'éducation Héritage inc.	2010-12-31
Dubue	Robert	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Ducharme	Paule	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Dufau	Jeanine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Dufour	Jeannette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Dufour	Marc	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-07
Dufour	Jeannine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Dufour	Caroline	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Duhaime	Lucie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dumai	Alex	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Dumont	Richard	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Duplessis	Gilbert	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Dupont	Kevin	Courtage Invesco Trimark inc.	2011-01-01
Dupras	Caroline	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Dupuis	Danielle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Durand	Jean-Pierre	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Duval	Karine	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Eimers	Darryl	Gestion d'actifs Qtrade inc.	2011-01-05
El Hachem	Sleiman	Placements Scotia inc.	2011-01-06
Fallow	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Famelart	Marc-Antoine	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Fauteux	Sophie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Federici	Carlo	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fefergrad	Melanie	Fonds d'éducation Héritage inc.	2010-12-31
Ferland	Louis	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Filiatre	Valérie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Filion	Maryse	BMO investissements inc.	2010-12-31
Filion	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fillion	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fiorito	François	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fiset	Catherine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fleury	Marie-Isabelle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Fonta	Vadim Alexandru Dan	Scotia Capitaux Inc.	2010-12-17
Forest	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Forest	Chantal	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Fortin	Louiselle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Fortin	Maryse	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Fortin	Micheline	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fortin	Ginette	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Fortin	Ginette	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Foucalt	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Fournier	Yann	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Fournier	Michele	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Frappier	Ginette	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gagné	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Gagnon	Pierre	Investia services financiers inc.	2011-01-07
Gagnon	Lina	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Gailloux	Carole	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Gakou	Corinne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Galien	Louis	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Garneau	Josée	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Gaspard	Mona	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Gauthier	Denise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Gauthier	Carole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gauthier	Marc	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gauthier	Marielle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gemme	Mario	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2011-01-10
Genest	Denis	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Georges	Stéphane	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	2010-12-23
Gérard	Julien	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-01
Gervais	Carole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Giannakopoulos	Jimys	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Giguère	Louis	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Gilbert	France	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Gilbert	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Gilbert	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Girard	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Girard	Sébastien	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Girard	Alain	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Girardeau	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Godbout	France	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Godbout-Richard	Marie-Claire	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Godin	Olivier	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Godin	Marie-Christine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gohier	Charles-Antoine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Gosselin	Richard	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Goulet	Katy	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Goulet	Jean-Sébastien	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Goyer	Ghislaine	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Graus	Aron	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Grenon	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Grewal	Damandeep	BMO investissements inc.	2010-12-31
Groleau	Suzanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Grondin	Vicky	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-23
Grondin	Gerald	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Guay	Nathalie	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-23
Guénette	Nicole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Guerin	Christiane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Guerrero	Rosalía	BMO investissements inc.	2010-12-31
Guimond	Francine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Guindon	Real	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Guo	Qi	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-06
Gupta	Brij	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Guy	Marie-Claude	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Habor	Claudio	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Hache	Jacques	Placements Scotia inc.	2010-12-31
Hached	Akram	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Haddad	Imen	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Hamel	Patrick	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-07
Hamelin	France	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Hamza	Meriem	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Harfouche	Jaimy	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Hariharan	Aditi	Fonds d'investissement HSBC (Canada) inc.	2011-01-05
Harrison	André	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Hautot	Denis	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Healy	Daniel	Placements Banque Nationale inc.	2011-01-05
Heard	Lynn	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-01-01
Hébert	Lynn	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Houle	France	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Hubert	Éric	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Hurtubise	René	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Huszar	Rita	BMO investissements inc.	2011-01-06
Hutasuhut	Muhammad	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-12-31
Jacques	Sébastien	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Jacques	Pierre	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2010-12-31
Jean	Christian	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Jeannotte	Daniel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Joly	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Joly	Karinne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Joly	France	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Jomphe	Olivia	Placements CIBC inc.	2010-12-07
Jule	Jorge Eduardo	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Jurkofsky	Jennifer	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Jutras	Maryse	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Jutras Paillé	Lise	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Kaba	Marc	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Katev	Daniel	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Katra	Paul	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Kavkas	Nara	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Kecheckoul	Bilal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Khurana	Puja	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Kpanzou	Psname Georges	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Kuczewski	Carmen	Investia services financiers inc.	2010-12-31
La Rocque	Pierre	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Labelle	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Laberge	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laboursodière	Pierre	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Labrie	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Labrie	Catherine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lacasse	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Lacasse	Denis	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lacroix	Tania	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laferriere	Andre	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laflamme	Micheline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lafleur	Isabelle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lafontaine	Mathieu	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laforest	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Laframboise	Jean	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-29
Lahouel	Fadia	BMO investissements inc.	2010-12-31
Lajoie	France	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Laliberté	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Laliberté	Luciana	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lalonde	Patrick	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Lalonde	Gilles	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-24
Lamarre	Philippe	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-10
Lambert	Marie-Claude	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lambert	Lise	Fonds d'éducation Héritage inc.	2010-12-31
Lambert	Marc	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lamoureux	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lamrani	Farida	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Langevin	Suzanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Langlois	Jonathan	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laplante	Richard	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lapointe	Marie-Ève	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Lapolice	Nicole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laramee	Chantal	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Larche	Roger	Placements CIBC inc.	2010-12-30
Laroche	Benoit	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Larochelle	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Larochelle	Benoît	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Larose	Nicole	Méridi services financiers inc.	2010-12-31
Lattanzio	Elio	BMO investissements inc.	2010-12-31
Laurendeau	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laurendeau	Joanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Laurin	Sonia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lavigne	Frédérique	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-01-01
Lavoie	Gaetan	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-30
Lavoie	Marc-Andre	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lé	Albertina	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Le Breton	Jocelyne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lebel	Julie	BMO investissements inc.	2010-12-31
Lebel	Thérèse	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lebel	Micheline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Leblanc	Yves	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Leblanc	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Leclerc	Ginette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Leclerc	Alain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lecours	Richard	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
L'Écuyer	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Leduc	Jean-François	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Lee	Henri	Courtage Invesco Trimark inc.	2011-01-01
Lefebvre	Jeannine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Legault	Isabelle	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	2010-12-23
Legg	David	Services financiers Dundee inc.	2010-12-31
Lemieux	Jacinthe	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lemire	Edith	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Lépine	Julie	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Letarte	Joanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Letourneau	Micheline	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Léveillé	Miriam	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Léveillée	Roberto	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Li	Michael	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Li	Xuan	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Lim	Anne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lin	Kai Wen	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lirette	Luc	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Lizotte	Isabelle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Longpré	Suzanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Lopes Namada	Madalena	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Lord	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Loukil	Radhouane	TD Waterhouse Canada inc.	2010-12-29
Lussier	Martin	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2011-01-04
Lussier	Jean-Luc	Financière Banque Nationale Inc.	2010-12-31
Ly	Chandy	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Maalouf	Alain	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Mainville	Chantal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Maltais	Jacynthe	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Mandato	Nadia	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Mangialardi	Vito	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Maniana	Edmond	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Marcil-Bédard	Stéphanie	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Marcoux	Danny	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Marinelli	Rosa	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Marion	Audrey	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Martin	Annie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Mascarenhas	Marina	Phillips, Hager & North Investment Funds Ltd.	2010-12-31
Masse	Manon	BMO investissements inc.	2010-12-31
Mathieu	Maureen	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Maturo	Antonio	Investissements Standard Life inc.	2010-12-31
Meilleur	Johanne	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-03
Melonas	Georgia	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Mena Mbemba	Sylvie	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Menard	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Ménard	Guy	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Mercier	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Mercier	Suzie	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Merhi	Hania	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Messier	Manon	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Miada	Cassio	Phillips, Hager & North Investment Funds Ltd.	2010-12-31
Michaud	Kathleen	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Michaud	Dominic	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2011-01-07
Miville-Deschênes	Paul	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Moldoveanu	Marieta	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Mondor	Michel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Montminy	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Moreau	Carole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Morin	Guy	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Morin	Geneviève	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Morissette	Éric	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Mossa	Marlena	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-01-04
Moubah	Adil	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Mouloudi	Ali	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Moungid	Abdelmalek	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Murray	Patrick	Girard services aux investisseurs inc	2010-12-14
Nadeau	Monique	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Nashed	Sarah	Placements CIBC inc.	2010-12-31
Nasser	Patrick	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Nattkemper	Christopher	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-04
Néron	Lorraine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Nguyen	Hong Phuong	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Nguyen	Vanessa	Manulife Securities Investment Services Inc.	2010-12-31
Ni	Zhen	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Nicholls	Linda	BMO investissements inc.	2010-12-31
Noumedem	Leopold	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Nyvitova	Daniela	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Orellana Herrera	Massiel Adriana	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Orlando	Alexander	Services financiers groupe Investors inc.	2010-12-29
Ouellet	Suzie	BMO investissements inc.	2010-12-31
Ouellet	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Ouellet-Lepage	Nancy	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Ouellette	Hugues	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Ouellette	Carole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
P. Fillion	Alexandre	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-01
Panetta	Carmela	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Paquet	Claudette	BMO investissements inc.	2010-12-31
Paquette	Jean-Pierre	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Paquette	Denis	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Paquette	Martin	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Paradis	Mylène	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Passarelli	Lina	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Patterson	Cynthia Florence May	BMO Nesbitt Burns Ltée/Ltd.	2011-01-04
Paul-Choiniere	Jean-Patrice	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Payette	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Pelletier	Claudia	BMO investissements inc.	2010-12-31
Pepin	Sylvie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Perreault	Ghislaine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Perreault	Daniel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Perrier	Jacques	Placements Scotia inc.	2010-12-31
Perron	Richard	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Perrone	Lucas	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-30
Petit	Guy	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Petit	Cynthia	Services dn Placements Peak inc.	2011-01-07
Picard	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Pinheiro	Elizabeth	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Pitts	Lorraine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Plouffe	Linda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Plouffe	Mariette	Placements Scotia inc.	2010-12-31
Poiré	Marcel	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Poirier	Charlène	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Poirier	Martin	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Potvin	Louise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Poulin	Danielle	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Poulin De Courval	Jacques	Services dn Placements Peak inc.	2010-12-31
Pouliot	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-30
Poupart	Martin	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Primeau	Michel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Provencher	Sophie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Provencher	Léo	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-07
Quesnel	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Quevillon	Michel	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Quiblat	Thaddeus	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Racine	Manon	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Rahmad	Mina	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Rahoui	Hana	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Ramos	Tony Jose	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-01-01
Rancourt-Bond	Elizabeth	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Ranni	Nejib	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Ratia	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Raymond	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Raymond	Denis	Investia services financiers inc.	2010-12-31
Renaud	Line	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Rheault	Michel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Ricard	Manon	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Richard	Jacinthe	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Rizk	Emad	Services d'investissement TD inc.	2010-12-29
Robert	Brigitte	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Roberts	Barrie	Courtage Invesco Trimark inc.	2011-01-01
Robichaud	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Robichaud	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Robinson	Mark	Services financiers Penson Canada inc.	2011-01-01
Robitaille	Sonia	BMO investissements inc.	2010-12-31
Robitaille Pare	Ginette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Robitaille-Rondeau	Jonathan	USC régimes d'épargne-études inc.	2010-12-31
Rochette	Bernard	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Romoff	Earl	Fonds d'éducation Héritage inc.	2010-12-31
Rompré	Jean	Financière Banque Nationale Inc.	2010-12-31
Rosa	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Ross	Isabelle	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Rossi	Mariannina	Placements Scotia inc.	2010-12-31
Rouillard	Martine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Rousseau	Jean-François	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Rousseau	Serge	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Rousseau	Danielle	Services financiers Dundee inc.	2010-12-31
Roy	Yves	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Roy	Josee	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Roy	Sophie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Roy	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Roy	Manon	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Saeed	Setareh	Consultants C.S.T. inc.	2010-12-31
Safos	Maria	Placements Scotia inc.	2010-12-31
Salvas	Marguerite	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Sanon	Dania	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Sanscartier	Pascal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Santerre	Denise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Sasson	Jose	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Sauvé	Nicole	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Savard	Chantal	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Savard	Karine	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-12-31
Savaria	Judith	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Savoie	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Sayadi	Laurent	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Schneeberger	Sébastien	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Sciangula	Filippina	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Scott	Francine	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Seminara	Tina	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Sénécal	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Serignese	Maria	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Shanski	Shannon	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Shea-Cowper	Jesse	Fonds d'éducation Héritage inc.	2010-12-31
Simard	Marie-Claire	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-23

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Sirois	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-08
Snyder	Anna Maria	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Soroka	Diane	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-12-31
Soucy	Francine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Soucy	Line	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Spacek	Marek	Services financiers groupe Investors inc.	2011-01-04
Spataro	Frank	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
St-Amour	Marie Claude	BMO investissements inc.	2010-12-31
St-Cyr	Régent	Financière Banque Nationale Inc.	2010-12-31
St-Denis	Lyne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
St-Pierre	France	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Striet	Daniel	BLC services financiers inc.	2010-12-29
Stufano	Jean	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Tanguay	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2011-01-05
Tardif	Patricia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Tchuendem Kamto	Sonia	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Teji	Charme	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Temsamani	Anware	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-01
Terha	Wahiba	BLC services financiers inc.	2010-12-22
Tetenes	Irene	BMO investissements inc.	2010-12-31
Tétrault	Linda	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Thellend	Nancy	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Therrien	Emilien	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Thibault	Louise	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Thibault	David	Services d'investissement TD inc.	2011-01-07
Thiennot	Martine	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Thouin	Jocelyne	Placements Scotia inc.	2011-01-05
Tissier	Steeve	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Toupin	Nicole	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Tousignant	Karine	Financière Banque Nationale Inc.	2011-01-06
Tran	Kim Vi	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Tran	Trinh Minh	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Tremblay	Madeleine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Tremblay	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Tremblay	Melanie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Tremblay	Stéphanie	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Tremblay	Joanie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Tremblay	Gillian	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Triassi	Maria	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Tridimas	Aristidis	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Truong	Stacey Tulan	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Turcotte	Patricia	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Umbrello	Lisa	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Vachon	Albert Jr	Services financiers groupe Investors inc.	2010-12-29
Vaillancourt-Appin	Linda	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Vallée	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Vallieres	Denis	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Valois	Paul	Fiera Sceptre Inc.	2011-01-03
Vanier	Sophie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Veillette	Chantale	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Veilleux	Judith	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Venne	Martine	Gestion Universitas inc.	2010-12-31
Venne	Sylvie	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31
Verville	Marie-Joëlle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Vincent	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Vivan	Aileen	BMO investissements inc.	2010-12-31
Ward	Régine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Waters	Shannon	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-12-31
Weinberg	Melanie	Services d'investissement Quadrus ltee.	2011-01-01
Whitehead	Ross	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-12-31
Wong	Carole	BMO investissements inc.	2010-12-31
Wujto'W	Thomas	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-12-31
Yelle	Pierre-Côme	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-12-31
Zagoritis	Danae	Placements Banque Nationale inc.	2010-12-31

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Berg	Barry	Sanford C. Bernstein & Co., LLC	2010-12-28
Bond	Helene	Gestion de portefeuille Natcan inc.	2011-01-07
Fedak	Marilyn	Sanford C. Bernstein & Co., LLC	2010-12-31
Jones	Robert	Gestion d'actifs Goldman Sachs LP	2010-12-31
Muscalu	Val	Fiera Sceptre Inc.	2011-01-03
Rominger	Eileen	Gestion d'actifs Goldman Sachs LP	2010-12-31
Slattery	John	Placements Laketon ltee	2010-12-31
Tattersall	Robert	Mackenzie Financial Corporation	2010-12-31

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6 Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
103137	Bilodeau	Brigitte	1A	2011-01-11
110665	Drapeau	Michel	2A	2011-01-06
115199	Gouvoussis	John	6	2011-01-06
116429	Hier	Nat	1A, 4A	2011-01-10
117015	Jean	Claire	4A	2011-01-11
122737	Marcotte	Pierre	1A	2011-01-06
123537	Meilleur	Johanne	1A	2011-01-10
123626	Ménard	Maurice	6	2011-01-07
137723	Rousseau	Jean-François	6	2011-01-06
140153	Doucet	Isabelle	5A	2011-01-11
146857	Girard	Carole	1B	2011-01-11
146951	Lafontaine	Julie	1A	2011-01-10
150332	Perron	Jacques	1A, 2C	2011-01-10
157536	Desbiens	Richard	1A	2011-01-06
158086	Chouinard	Sabrina	4B	2011-01-10
162965	Fortin	Christine	4B	2011-01-06
166759	Bolduc	Patrick	4A	2011-01-06
169896	Bergeron	Nathalie	3B	2011-01-11
170032	Bilodeau	Janie	3B	2011-01-11
171829	Croff	Benoit	1A	2011-01-10
172296	Dumai	Alex	1A	2011-01-10
172444	Larivière	René	3A	2011-01-11
173246	Boutin	Véronique	1A	2011-01-06
174153	Pelletier	Claudia	6	2011-01-10
174255	Beaudoin	Vicky	3B	2011-01-11
174959	Marcoux	Marie-Claude	1A	2011-01-06
177109	Colombo	Jean-Louis	1B	2011-01-06
177895	Dang	Xiaohua	1A	2011-01-10

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
178760	Jean-Gilles	Fénicia	3B	2011-01-11
179393	Aubin	Marguerite	3B	2011-01-11
179419	Tessier	Benoit	4C	2011-01-11
184427	P.Fillion	Alexandre	1A	2011-01-11
184764	Jardaneh	Youssef	1A	2011-01-11
185893	Temsamani	Anware	1A	2011-01-11
186005	Pineault	Stéphanie	1A	2011-01-06
186423	St Hilaire	Carole	3B	2011-01-11
186600	Laaroussi	Abdelouafi	1A	2011-01-11
187810	Hutasuhut	Muhammad	1A	2011-01-06
188027	Vaillancourt	Jean	1A	2011-01-11
188054	Rakotoarison	Harry Liva	1A	2011-01-06

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtier

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Courtage Invesco Trimark Inc.	Bolton	Wayne	2011-01-01

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Cardinal Capital Management Inc.	London	Steven	2010-12-31

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
504438	Courmark inc.	Duciaume	Michel	2011-01-11
505347	La Turquoise Pro inc.	Lambert	Pierre	2011-01-10

3.5.2 Les cessations d'activités

Suspensions et radiations pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
508969	Lisa Duchesne	2010-PDIS-2674	Suspension	2010-12-07
513081	Sean Seales	2010-PDIS-2714	Radiation	2010-12-14
513337	Daniel Rosenberg	2010-PDIS-2664	Radiation	2010-12-03
514195	Karine Rivard	2010-PDIS-2666	Radiation	2010-12-03
514343	Élite Lan inc.	2010-PDIS-2721	Radiation	2010-12-21
514407	Maika Dubé-Haddad	2010-PDIS-2720	Suspension	2010-12-21
514606	Ahobatinya Alfred Rwigema	2010-PDIS-2669	Radiation	2010-12-03

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
-------------	--	-------------	-------------------

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500196	Georges H. Henley inc.	Assurance de dommages	2011-01-07
508514	Denis Cordeau assurances inc.	Assurance de dommages	2011-01-10
512999	Endura Capital (Québec) inc.	Assurance de personnes	2011-01-06
513538	Julie Lafontaine	Assurance de personnes	2011-01-10
514445	Souscripteur de L'Est Assurances inc.	Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2011-01-11

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Gestion de placements Greystone	Krenosky	Nadine	2011-01-06

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
504438	Courmark inc.	Perreault	Isabelle	2011-01-11
505347	La Turquoise Pro inc.	Mailhot	Ginette	2011-01-10

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515052	Service conseil JCG invalidité plus inc.	Guillaume Ouimet Charland	Assurance collective de personnes	2011-01-06
515118	Services d'assurances AEM inc.	Giuseppe Arena	Assurance collective de personnes	2011-01-07
515135	9102-9470 Québec inc.	Rémi Gilbert	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2011-01-07

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515136	Services Financiers Azrak inc.	Zouheir Azrak	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2011-01-07
515137	Dany Martel planificateur financier inc.	Dany Martel	Assurance de personnes Planification financière	2011-01-11
515138	Finance Confiance inc.	Vincent Boulanger	Assurance de personnes	2011-01-07

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Décision n° 2010-PDIS-2666

KARINE RIVARD

[...]

Inscription n° 514 195

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

CONSIDÉRANT que Karine Rivard détenait un certificat portant le n° 178 261, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement ») n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Karine Rivard détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 195;

CONSIDÉRANT que Karine Rivard n'est plus une représentante certifiée pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Karine Rivard a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 5 octobre 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Karine Rivard;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Karine Rivard dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Karine Rivard d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Karine Rivard entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**.

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Karine Rivard entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Karine Rivard de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Karine Rivard :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 3 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

Décision n° 2010-PDIS-2669

AHOBATINYA ALFRED RWIGEMA

[...]

Inscription n° 514 606

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

CONSIDÉRANT que Ahobatinia Alfred Rwigema détenait un certificat portant le n° 183 036, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement ») n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Ahobatinia Alfred Rwigema détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 606;

CONSIDÉRANT que Ahobatinia Alfred Rwigema n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Ahobatinia Alfred Rwigema a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 5 octobre 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Ahobatinia Alfred Rwigema;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Ahobatinya Alfred Rwigema dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Ahobatinya Alfred Rwigema d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Ahobatinya Alfred Rwigema entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Ahobatinya Alfred Rwigema entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Ahobatinya Alfred Rwigema de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Ahobatinya Alfred Rwigema :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 3 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

Décision n° 2010-PDIS-2714

SEAN SEALES
[...]
Inscription n° 513 081

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

CONSIDÉRANT que Sean Seales détenait un certificat portant le n° 167 384, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement »), n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Sean Seales détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 081;

CONSIDÉRANT que Sean Seales n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Sean Seales a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 3 novembre 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Sean Seales;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Sean Seales dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Sean Seales d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Sean Seales entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Sean Seales entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Sean Seales de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Sean Seales :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 14 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
 Directeur des OAR, de l'indemnisation et
 des pratiques en matière de distribution

Décision n° 2010-PDIS-2664

DANIEL ROSENBERG

[...]

Inscription n° 513 337

Décision**(articles 115 et 146.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, L.R.Q., c. D-9.2)**

CONSIDÉRANT que Daniel Rosenberg détenait un certificat portant le n° 176 421, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement ») n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Daniel Rosenberg détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 337;

CONSIDÉRANT que Daniel Rosenberg n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Daniel Rosenberg a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 5 octobre 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Daniel Rosenberg;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Daniel Rosenberg dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Daniel Rosenberg d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Daniel Rosenberg entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Daniel Rosenberg entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Daniel Rosenberg de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Daniel Rosenberg :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 3 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

DÉCISION N^o 2010-PDIS-2674

LISA DUCHESNE
[...]
Inscription n^o 508 969

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Lisa Duchesne détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n^o 508 969, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Lisa Duchesne est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Lisa Duchesne n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} octobre 2010.
3. Le 1^{er} septembre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Lisa Duchesne, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} octobre 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 novembre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Lisa Duchesne, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 27 novembre 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Lisa Duchesne.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Lisa Duchesne dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Lisa Duchesne une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que Lisa Duchesne :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 7 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « Demande de retrait de l'inscription » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2720

MAIKA DUBÉ-HADDAD

[...]

Inscription n° 514 407

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Maika Dubé-Haddad détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 407, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Maika Dubé-Haddad est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Maika Dubé-Haddad n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2010.

3. Le 28 juillet 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Maika Dubé-Haddad, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} septembre 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 14 octobre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Maika Dubé-Haddad, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 29 octobre 2010.
5. Le 18 octobre 2010, Maika Dubé-Haddad a contacté le Service de la conformité mentionnant qu'elle n'était plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome. Un agent du Service de la conformité a mentionné les instructions pour transmettre le formulaire dûment rempli.
6. Le même jour, un agent du Service de la conformité a transmis un courriel à Maika Dubé Haddad auquel était joint un formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* ».
7. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Maika Dubé-Haddad.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome

ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Maika Dubé-Haddad dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Maika Dubé-Haddad :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 21 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des

marchés financiers.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2721**ÉLITE LAN INC.**

4587, boulevard Allard
 Drummondville (Québec) J2A 1R9
 Inscription n° 514 343

DÉCISION

(article 115, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 16 novembre 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre du cabinet Élite Lan inc. un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à Élite Lan inc. établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. Élite Lan inc. détient une inscription auprès de l'Autorité dans la discipline de l'assurance de personnes, portant le no 514 343, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF.
2. Le dirigeant responsable d'Élite Lan inc. est Frédérick Boisjoli-Langlois.
3. Élite Lan inc. n'a pas, à ce jour, acquitté les frais prescrits par règlement pour les factures :
 - n° 1090705, depuis le 17 juillet 2009;
 - n° 1137117, depuis le 11 mars 2010.
4. Élite Lan inc. n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 2 juillet 2010.
5. Élite Lan inc. a été suspendu, le 17 septembre 2010, par la décision n° 2010-PDIS-2581 en raison de l'absence de couverture d'assurance de responsabilité professionnelle.
6. Élite Lan inc. n'a pas, à ce jour, transmis son rapport de plaintes pour la période se terminant le 30 juin 2010.
7. Le 7 juillet 2010, l'Autorité a envoyé un courriel de relance mentionnant la date limite ainsi que les instructions pour transmettre le rapport par le biais du **Système de rapport de plaintes (SRP)**.
8. Le 24 septembre 2010, l'Autorité a transmis à Élite Lan inc., par poste certifiée, une lettre pour lui rappeler son obligation relative au rapport de plaintes. Cette lettre a été reçue par Élite Lan inc. le 27 septembre 2010.

9. Dans la première semaine de novembre 2010, un agent du Service de la conformité a tenté de rejoindre Élite Lan inc. et Frédérick Boisjoli-Langlois. Au seul numéro encore en service, la boîte vocale était pleine.
10. Le 2 novembre 2010, un agent du Service de la conformité a transmis à Frédérick Boisjoli-Langlois, par courriel, un dernier avis pour lui rappeler son obligation relative au rapport de plaintes.
11. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part d'Élite Lan inc.

MANQUEMENTS REPROCHÉS

12. Élite Lan inc. a fait défaut de respecter l'article 81 de la LDPSF en omettant d'acquitter les droits prescrits par règlement.
13. Élite Lan inc. a fait défaut de respecter l'article 83 de la LDPSF en omettant de produire à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité conforme aux exigences déterminées par règlement.
14. Élite Lan inc. a fait défaut de respecter l'article 103.1 de la LDPSF en omettant de transmettre son rapport de plaintes.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à Élite Lan inc. l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 3 décembre 2010.

Or, le 8 décembre 2010, l'avis a été retourné à l'Autorité avec la mention « *Non réclamé* ». Il faut mentionner que l'adresse inscrite au Registraire des entreprises est la même que celle à laquelle l'avis a été envoyé.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 81 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit verser à l'Autorité les droits annuels prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un cabinet doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278. »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »

CONSIDÉRANT l'article 103.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Tout cabinet transmet à l'Autorité, à toute date que celle-ci peut déterminer, un rapport arrêté à cette date concernant sa politique visée à l'article 103.

Ce rapport mentionne notamment le nombre et la nature des plaintes qui lui ont été formulées. »;

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

CONSIDÉRANT les facteurs aggravants, tels que les manquements multiples, les nombreuses correspondances et le fait que le cabinet soit déjà suspendu depuis le 17 septembre 2010 et qu'il n'ait rien fait pour régulariser sa situation;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription à titre de cabinet de Élite Lan inc. dans la discipline de l'assurance de personnes;

ORDONNER à Élite Lan inc. d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet Élite Lan inc. dispose de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**;

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le cabinet Élite Lan inc. entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Élite Lan inc. de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, qu'Élite Lan inc. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 21 décembre 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

*** Le paiement de la pénalité imposée doit être expédié à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Martine Gagnon, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.**

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD



AVIS DE RADIATION PROVISOIRE

AVIS est par les présentes donné que **M. Huu-Nghia (Yoshi) Pham** (numéro de certificat 126839), exerçant sa profession de courtier en assurance de dommages des particuliers dans la ville de Montréal, fait l'objet d'une plainte devant le comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages lui reprochant les infractions résumées comme suit :

Chef n° 1 : *Entre le 7 mars 2008 et le 15 juillet 2009, a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme en participant à un stratagème par lequel il recevait instructions de Ho Quan Kinh et de Theresa Milter agissant au nom de Gestion Yapi Investissements inc., Gestion SM Immobilia ou Gestion Amigo d'assurer 10 immeubles aux noms des assurés alors que les immeubles de ces derniers faisaient l'objet de prêts hypothécaires consentis sur une évaluation exagérée, percevant les primes de SM Immobilia et non des assurés, confortant ainsi les créanciers hypothécaires qui ont par la suite perdu des sommes importantes causées par le défaut des assurés, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 16 et 27 de ladite Loi et des 2, 9, 15, 37(1) et 37(3) dudit Code.*

Chef n° 2 : *Le ou vers le 21 janvier 2010, a entravé le travail du syndic, Carole Chauvin, et de l'enquêteur, Sylvie Campeau, en tenant des propos inexacts et erronés concernant ses relations d'affaires avec Theresa Milter, Quan Ho Kinh et Gestion Yapi Investissements inc., en tentant de faire croire qu'il ignorait le stratagème mis sur pied par ces individus pour s'approprier des sommes d'argent provenant de financements hypothécaires, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 342 de ladite Loi et des articles 2, 15 et 35 dudit Code.*

Chef n° 3 : *Le ou vers le 25 novembre 2008, alors qu'il détenait un permis d'exercice comme agent en assurance de dommages des particuliers au Québec, a fait une soumission puis fait émettre le contrat d'assurance locataire occupant en Ontario, alors qu'il n'était pas titulaire du permis d'exercice requis lui permettant d'agir comme représentant en assurance de dommages des particuliers pour des risques situés en Ontario, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 17 dudit Code.*

Chefs n^{os} 4 et 6 :

Aux mois de novembre et décembre 2008, a fait défaut de recueillir personnellement les renseignements requis auprès de l'assuré afin de lui faire souscrire deux contrats d'assurance obtenant les informations de Mme Theresa Milter de Gestion Yapi Investissements, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 27 de ladite Loi et des articles 2 et 37(3) dudit Code.

Chefs n^{os} 5 et 7 :

Aux mois de novembre et décembre 2008, avant la conclusion des contrats d'assurance en faveur de l'assuré, a fait défaut de décrire les produits d'assurance proposés en relation avec les besoins de ce dernier et de lui préciser la nature des garanties offertes, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 28 de ladite Loi et des articles 2 et 37(6) dudit Code.

Chef n^o 8 :

Le ou vers le 25 novembre 2008, a fait passer son intérêt personnel de percevoir une commission avant l'intérêt de l'assuré et a abusé de la bonne foi de son employeur en demandant l'émission d'un contrat d'assurance locataire occupant, alors qu'un contrat propriétaire occupant était déjà en vigueur auprès d'un autre assureur émis par l'intermédiaire du cabinet en Ontario, uniquement afin de pouvoir faire émettre le contrat d'assurance habitation, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 19 et 27 dudit Code.

Chefs n^{os} 9 et 11 :

Le ou le 25 novembre 2008 et le ou vers le 23 janvier 2009, a failli à ses obligations professionnelles en ne vérifiant pas auprès de l'assuré si celui-ci avait donné un consentement libre et éclairé à la vérification de son dossier de crédit dans le cadre de la mise en place de polices d'assurance, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 23, 24, 37, 37(1), 37(3) et 37(5) dudit Code.

Chef n^o 10 :

Le ou vers le 23 janvier 2009, a exercé ses activités de façon malhonnête en faisant préparer un contrat d'assurance habitation au nom de l'assuré pour un immeuble, alors qu'il savait que celui-ci n'avait aucun intérêt assurable dans ledit immeuble et ne lui avait pas donné mandat de le faire, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 9 et 37(1) dudit Code.

Chef n° 12 : *Le ou vers le 23 mai 2009, a abusé de la bonne foi de son employeur en inscrivant des coordonnées bancaires erronées au contrat pour l'assuré afin que le contrat soit maintenu en vigueur, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 19, 27 et 29 dudit Code.*

Chefs n°s 13 et 14 : *Le ou vers le 14 avril 2009, a fait défaut d'agir avec probité et transparence en procédant à un changement de nom de l'assuré, rétroactivement au 2 avril 2009, au contrat d'assurance habitation couvrant un immeuble de Gestion Amigo inc. à Gestion Yapi Investissements inc., alors qu'il savait que cette dernière société n'était pas propriétaire de l'immeuble et en procédant à la résiliation d'un autre contrat d'assurance habitation rétroactivement au 2 avril 2009, générant un crédit de 335,31 \$ versé à Gestion Yapi Investissements inc, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions de l'article 16 de ladite Loi et des articles 2, 25, 37(5) et 37(9) dudit Code.*

Chef n° 15 : *Le ou vers le 2 avril 2009, lors de l'émission du contrat en faveur de l'assurée pour couvrir un immeuble, a fait défaut de fournir à son employeur, les renseignements qu'il est d'usage de donner en omettant de déclarer que l'assureur antérieur était également le même et que l'immeuble avait fait l'objet d'une inspection, préférant indiquer faussement le nom d'un autre assureur, alors qu'il n'en était rien, le tout en contravention avec la Loi sur la distribution de produits et services financiers et du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, notamment aux dispositions des articles 29, 37(1) et 37(7) dudit Code.*

Le 22 décembre 2010, le comité de discipline a **ordonné la radiation provisoire du certificat de M. Huu-Nghia (Yoshi) Pham** jusqu'à la signification de la décision du comité de discipline rejetant la plainte portée contre lui ou lui imposant une sanction.

La décision du comité de discipline est exécutoire dès sa signification à l'intimé. La radiation du certificat en assurance de dommages de **M. Huu-Nghia (Yoshi) Pham** prenait donc effet à compter du **23 décembre 2010**.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 133 du *Code des professions*.

Véronique Smith
Secrétaire du comité de discipline
Chambre de l'assurance de dommages

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres.

Pour ce faire, elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie de plus de 14 000 agents et courtiers en assurance de dommages et experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique des professionnels œuvrant dans ces domaines.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Décision N° : 2010-DIST-0022 du 21 décembre 2010

Placements Montrusco Bolton inc.

Vu la demande présentée le 1^{er} décembre 2010;

vu que Placements Montrusco Bolton inc. (MBII), a procédé à une fusion simplifiée en date du 30 novembre 2010 des sociétés MBII, Montrusco Bolton inc. et Montrusco Bolton Acquisition Corp.;

vu que la société résultante de la fusion conservera le même nom que MBII;

vu que MBII est inscrit en tant que gestionnaire de portefeuille, gestionnaire de portefeuille en dérivés, gestionnaire de fonds d'investissement et courtier sur le marché dispensé conformément au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* (le « Règlement 31-103 »);

vu les représentations de MBII que dresser d'états financiers annuels vérifiés non consolidés exigerait des modifications importantes à son système comptable dans un délai très court pour respecter les échéanciers de la fin d'exercice au 31 décembre 2010;

vu les représentations de MBII à l'effet que le résultat de la société issue de la fusion est quasi identique à celui de la société opérante initiale, car il n'y a pas de transaction dans les sociétés de gestion;

vu les représentations de MBII à l'effet que la dispense sollicitée ne porte pas préjudice aux épargnants;

vu l'article 263 et le paragraphe 9° de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu les articles 12.10, 12.12, 12.13 et 12.14 du Règlement 31-103;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, le surintendant de l'assistance à la clientèle, de l'indemnisation et de la distribution :

dispense Placements Montrusco Bolton inc. de l'application de l'article 12.10 du Règlement 31-103 ayant pour effet de lui permettre de déposer des états financiers vérifiés consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Le surintendant de l'assistance à la clientèle, de l'indemnisation et de la distribution,

Mario Albert

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Aucune information.